

COMMUNE DE LEYME

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SESSION ORDINAIRE

Séance du lundi 17 janvier 2022 à 20h30

Convocations adressées le 13 janvier 2022

Présents : MM Brun, Erales, Pellat, Roumegous, Tillet, Verove et Mmes Cavarroc, Marcilhac, et Mazot.

Absents excusés : MM. Descargues, Mamoul, et Mme Laroze

Pouvoir(s) : Mme Laroze à Mme Cavarroc, M. Mamoul à Mme Marcilhac et M. Descargues à M. Tillet

Début de la séance : 20h30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du précédent compte-rendu

- 1. Délibération sur la subvention APE de Leyme pour spectacle de Noël
- 2. Délibération DM subvention Fleurissement Village
- 3. Délibération sur la cotisation au CNAS du personnel en disponibilité
- 4. Délibération sur le projet soumis à DETR : travaux de la cour de l'école
- 5. Délibération sur le planning de la proposition réalisation des travaux de la station d'épuration
- 6. Délibération sur l'attribution du reliquat du CIA

- Questions diverses
 - Proposition de médaille Médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
 - Problématique de la vitesse sur la commune
 - Problématique des animaux dans les salles communales

- **Approbation du compte rendu du 08/12/2021**

Compte rendu approuvé à l'unanimité

1. Délibération sur la subvention APE de Leyme pour spectacle de Noël

Suite au spectacle de Noël, il est d'usage de donner une subvention à l'APE de Leyme qui la reverse ensuite au CSE de l'institut Camille Miret. Le montant pour 2021 est de 128€.

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, pour l'année 2021, de verser cette subvention.

2. Délibération DM subvention Fleurissement Village

Suite au manque de crédit au chapitre C65, il convient de régulariser les écritures comptables afin de pouvoir effectuer le règlement de 2000€ de subvention pour le fleurissement.
Il convient donc de régulariser les écritures comptables

⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider cette régularisation d'écritures

3. Délibération sur la cotisation au CNAS du personnel en disponibilité

Il a été décidé de reporter ce point, par manque d'informations.

4. Délibération sur le projet soumis à DETR : travaux de la cour de l'école

La commission a reçu 3 devis pour ces travaux et il ressort du comparatif que le plus intéressant est celui de la société Gregory.

Entreprises	COLAS	GREGORY	STAP
TOTAL HT :	65 388,00 €	49 939,50 €	50 920,00 €

⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de valider le choix de cette entreprise

5. Délibération sur le Planning de la proposition réalisation des travaux de la station d'épuration

M. le Maire informe le conseil municipal que la société Socama a fait parvenir à la mairie le planning de réalisation des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration du bourg de Leyme et de l'ICM.

⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, ce planning prévisionnel.

6. Délibération sur l'attribution du reliquat du CIA

M. le Maire sollicite l'accord du Conseil Municipal pour faire bénéficier en ce début d'année 2022, à chaque salarié de la commune le surplus de CIA généré par le départ en retraite d'un agent et la prise de disponibilité de deux autres agents.

- ⇒ Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette décision et autorise de manière exceptionnelle le dépassement du plafond initialement voté et inscrit dans les conditions du CIA.

• Questions diverses

- Proposition de médaille Médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif
- ⇒ L'ensemble des élus choisit M. Yves Louargant.
 - Problématique de la vitesse sur la commune
- ⇒ 2 bons de commande ont été signés avec le département pour mettre en place 4 points de contrôle de vitesse et de mesure du trafic routier.
 - Problématique des animaux dans les salles communales

Réflexion sur un arrêté concernant les conventions de location et inclure dans le règlement intérieur, l'interdiction de présence d'animaux, exception faite des chiens d'assistance

Fin de la séance : 22h05